



Saint-Constant

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

L'école Jacques-Leber à Saint-Constant aura son nouveau terrain de football/soccer synthétique éclairé

La Prairie, le 26 septembre 2016 – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) et le conseil municipal de la Ville de Saint-Constant ont tous les deux adopté une résolution pour la réalisation d'un projet conjoint d'aménagement d'un terrain de football (LCF)/soccer synthétique éclairé à l'école secondaire Jacques-Leber à Saint-Constant.

Rappelons qu'en juin 2015, la CSDGS acheminait une demande de financement au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) pour le projet de construction d'un terrain synthétique à l'école Jacques-Leber dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III. Ce projet n'a toutefois pas été retenu par le MEES. Or, en août 2016, la Ville de Saint-Constant a réitéré son intérêt et s'est dite prête à financer la partie manquante à la réalisation du projet, soit le montant demandé en 2015 au MEES.

Ainsi, le projet estimé à plus de 2,6 M\$ sera financé au tiers par la CSDGS (0,9 M\$) et au deux tiers par la Ville de Saint-Constant (1,7 M\$). Avant de réaliser les travaux, les deux parties doivent demander l'autorisation au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et au ministre des Finances de contracter les emprunts nécessaires à la réalisation du projet.

L'aménagement de ce terrain synthétique de football/soccer synthétique éclairé, prévu durant l'été 2017, répondra aux besoins de la CSDGS et de la Ville de Saint-Constant en ce qui a trait à la pratique d'activités physiques et sportives des élèves de l'école Jacques-Leber, des élèves d'autres établissements de la CSDGS et de la communauté de Saint-Constant. Cette décision est en lien avec la nouvelle politique sur les saines habitudes de vies de la Ville de Saint-Constant.

Un protocole d'entente entre les deux organisations est prévu afin de faciliter l'accessibilité du nouveau terrain synthétique par la collectivité.

– 30 –

Sources : Mylène Godin
Régisseur, Secteur des communications
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
514 380-8899, poste 3978
godin.mylene@csdgs.qc.ca

Manon Mainville
Directrice, Service des communications
Ville de Saint-Constant
450 638-2010, poste 7461
communication@ville.saint-constant.qc.ca